

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1032

présenté par

M. Jean-Claude Bouchet, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Bony et M. Bourgeaux

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Travail et emploi »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.